



## Message destiné à Mme/M. le Maire, Mmes/Mrs les conseillers Du Bassin Houiller Lorrain.

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons sollicité fin 2021 et vous avez été très nombreux à intervenir auprès du Ministre de la Santé dans le but de conforter l'offre de santé CAN-Filiéris active auprès des populations au-delà des affiliés miniers sur votre territoire.

Dans un contexte général d'accès au système de santé qui se dégrade, la CAN-Filiéris reste sur votre région la seule offre de santé structurée directement par une Caisse Nationale de Sécurité Sociale lui assurant ainsi un financement dédié ainsi qu'un pilotage national.

Nos interventions convergentes tant syndicales que provenant de 130 collectivités territoriales des régions minières, ont fait grandement bouger les lignes :

1. Les projets négatifs qui consistaient à disperser, réduire et dissocier les activités entre elles et entre opérateurs au plan régional, sont suspendus,
2. Les activités de Can Filiéris se poursuivent et le devenir de son offre de santé est entré dans une phase de discussions au niveau des caisses nationales de Sécurité Sociale et du gouvernement

Sous l'égide du cabinet ministériel de la Santé-Solidarité, des travaux sont actuellement en cours en vue de fixer un schéma cible de « rapprochement » entre la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) et la CAN-Filiéris.

Dans ce cadre, les Fédérations Syndicales CGT, CFDT, CFTC, CFE-CGC préconisent l'élaboration d'une « coopération de Caisse à Caisse Nationale de Sécurité Sociale » qui peut permettre à la puissance publique de réellement conforter une offre de santé essentielle pour des territoires fragilisés, déployer ses objectifs de prévention et de vision globale de la santé au-delà du soin.

Décider de mettre en œuvre cette véritable coopération, donnerait à la CAN-Filiéris la stabilité qui est indispensable pour crédibiliser les recrutements de professionnels de santé tant attendus sur ces bassins de vie. Une telle coopération entre Can-Filiéris et la CNAM pourrait enfin permettre à la Sécurité Sociale d'apporter une réponse organisationnelle et financière à titre expérimental sans impacter les finances des institutions territoriales qui se voient contraintes de développer une offre de centres de santé en raison d'une densité médicale et médico-sociale insuffisante.

Ainsi, la Can-Filiéris pourrait se voir confier une mission particulière avec notamment, ses établissements et services médico-sociaux en matière de prévention, de maintien à domicile des personnes âgées, de prise en charge globale de la personne et de malades chroniques.

Les discussions qui sont en cours revêtent des enjeux importants pour votre territoire.

Aussi nous comptons particulièrement sur vos interventions afin de peser avec votre collectivité, sur le gouvernement pour qu'il agisse en faveur du maintien et développement de l'offre de santé Can-Filiéris sur votre région.

Les Syndicats de mineurs CGT \_ CFDT \_ CFTC \_ CFE-CGC du Bassin Houiller Lorrain vous proposent de soumettre à vos instances délibérantes le projet de **motion** ci-après :

*Restant particulièrement préoccupés par la nécessaire consolidation du réseau national de santé CAN-Filieris, dont le devenir est l'objet de discussions nationales en cours sous l'égide du gouvernement et de son Ministre de la Santé et Solidarité,*

*Considérant l'apport considérable de l'offre de santé de la CAN-Filieris sur notre territoire en termes d'activités médicales, paramédicales et médico-sociales en faveur de la prise en charge solidaire de nos populations, notamment les plus fragilisées,*

*Demande solennellement que le gouvernement :*

- 1. Décide d'engager toutes les conditions permettant de consolider et garantir l'unicité du système de l'offre de santé et de sécurité sociale CAN-Filieris avec son maillage de proximité actif sur notre territoire,*
- 2. Appuie fortement la mise en œuvre d'une coopération entre la CAN-Filiéris et la CNAM dans un cadre de service public de santé au service de notre territoire*
- 3. Accorde les financements solidaires indispensables permettant d'assurer la pérennité, le développement de ses missions, le recrutement indispensable des personnels et professionnels de santé afin de contribuer à répondre aux besoins de nos populations.*